



Nous avons un montant de 289 360 à financer suite à la construction du pavillon intergénérationnel.

Etat des résultats et financière au 31 décembre 2020	
Revenus de fonctionnement	1 958 768 \$
Charges	(1 821 568 \$)
Amortissement	301 904 \$
Remboursement de la dette	(93 529)
Affectation	(74 278\$)
Excédent de l'exercice 2020	271 297 \$
Excédent de fonctionnement non affecté accumulé	807 809 \$

FINANCES

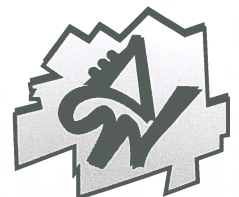
Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente un résumé des grandes lignes des états financiers consolidés 2020 de la Municipalité de Saint-Valère.

Les états financiers 2020 ont été audités par un vérificateur indépendant de la Municipalité, la firme Groupe RDL de Victoraville S.E.N.C.R.L., ce rapport est daté du 12 avril 2021 indiquant que les états financiers dans tous leurs aspects significatifs, reflète une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Madame,
Monsieur,

Rapport annuel du maire – Année 2020

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0



MUNICIPALITÉ

DE Saint-Valère

Brillier par son audace

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici un tableau indiquant les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil ont reçues au cours de l'année 2020 :

Organisme	Fonction	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Saint-Valère	
				Maire	Conseiller
		7 636,32	3 817,57 \$	11 453,89 \$	
		2 545,20 \$	1 272,72 \$	3 817,92 \$	
Total					

PRINCIPALES RÉALISATIONS POUR 2020

En 2020, malgré les nombreuses restrictions causées par la pandémie (COVID-19), la municipalité de Saint-Valère a tout de même complété plusieurs travaux et améliorations d'infrastructures municipaux. Les contrats ont été octroyés comme suit :

- une subvention du député provincial, monsieur Eric Lefebvre, a permis des travaux de réparations et de pavage sur le chemin Luneau;

- la fusion des sommes en provenance du fond d'immobilisation, du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et de la taxation des contribuables desservies, ont permis les travaux d'asphaltage sur les rues des Loisirs, du Parc, de la Promenade, Desjardins Nord et de la route de la Rivière-Noire;

- pour nos contribuable avec mobilités réduites, vous serez heureux d'apprendre qu'une subvention nous a été octroyée et à permis l'installation de porte automatique au Centre administratif ainsi qu'au pavillon intergénérationnel;

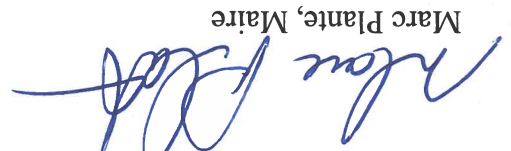
- nous avons également utilisé le reste de notre enveloppe du fond du développement du territoire 2017 – 2020 pour faire installer une protection à base de quartz sur le plancher de la chambre des joueurs de hockey, la finition du pavage dans le stationnement du pavillon, le réaménagement de l'aire de jeux et l'ajout d'une partie de clôture pour le terrain soccer;

- Le projet d'aménagement du terre-plein était prévu pour 2020. Cependant, plusieurs exigences imposées par les ministères de l'environnement et du transport ont causées des délais qui ont empêchés de le faire. Donc, afin de conserver la subvention, un report de la date butoir a dû être effectuée et reporté 2021.

En attendant hâtivement que la pandémie soit derrière nous, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous remercier de votre confiance. Soyez assurés que nous continuerons à travailler pour vous et à ce que vos intérêts soient toujours entendus et défendus. En terminant, j'aimerais souligner la qualité du travail de nos employés (es) et remercier nos bénévoles des différents comités qui contribuent à rendre notre municipalité plus active et dynamique.

Au plaisir de vous revoir tous lorsque nos activités reprendront,

Saint-Valère, ce 7^e jour du mois de juin 2021



Marc Plante, Maire